

Fiche d'inscription

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

AU COMPLEXE SCOLAIRE GUSTAVE EIFFEL

3-6 ANS

Je soussigné (e) Père Mère Tuteur(trice) de l'enfant

Nom – Prénom du responsable légal :

Nom – Prénom de l'enfant :

Né(e) le : Fréquentant l'école :

Adresse complète :

.....

Téléphone du père : Travail :

Mère : Travail :

Assistante maternelle : Voisin(e) :

Souhaite inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs du mercredi

DATES	Péricentre matin*	Formule 1 (Journée complète)	Formule 2 (Demi- journée)		Péricentre soir*	DATES	Péricentre matin*	Formule 1 (Journée complète)	Formule 2 (Demi- journée)		Péricentre soir*
			M	AM					M	AM	
<i>Mercredi 10 mars</i>						<i>Mercredi 7 avril</i>					
<i>Mercredi 17 mars</i>						<i>Mercredi 14 avril</i>					
<i>Mercredi 24 mars</i>						<i>Mercredi 21 avril</i>					
<i>Mercredi 31 mars</i>											

**L'accueil péricentre des matins et soirs est réservé aux enfants dont les deux parents travaillent.*

Pour le déjeuner : Repas classique OU Repas végétarien

Veillez indiquer si votre enfant prendra la navette Trith/Poirier :

OUI NON

Départ à 8h10 – Retour à 17h15 (Place Roger Salengro)

Matin Soir

Départ à 8h15 – Retour à 17h30 (Complexe Eugène Philippe)

Matin Soir

Rendez-vous 10 minutes avant l'heure fixée.

Attestation de fréquentation : OUI NON

INFORMATIONS UTILES

Assurances : La ville de Trith-Saint-Léger, en sa qualité d'organisateur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, souscrit une assurance qui couvre les participants en cas d'accidents ou incidents relevant uniquement de son entière responsabilité. A ce titre, il est important de vous rappeler qu'il vous incombe de prendre toutes les dispositions afin que votre (vos) enfant(s) soit (ent) assuré (s) à titre individuel contre tout acte résultant de son propre fait (*exemple dommages aux tiers, dégâts au matériel et/ou locaux municipaux*), et ce pendant toute la durée de sa participation aux activités. **Objets de valeur, vêtements de marque, ...** : La Ville de Trith-Saint-Léger ne pourra être tenue pour responsable de la perte ou du vol d'objets de valeur ou effets vestimentaires dont le port est vivement déconseillé.

Trith-Saint-Léger, le.....

Signature des Parents,

Fiche d'inscription

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

AU COMPLEXE SCOLAIRE GUSTAVE EIFFEL

6-11 ANS

Je soussigné (e) Père Mère Tuteur(trice) de l'enfant

Nom – Prénom du responsable légal :

Nom – Prénom de l'enfant :

Né(e) le : Fréquentant l'école :

Adresse complète :

.....

Téléphone du père : Travail :

Mère : Travail :

Assistante maternelle : Voisin(e) :

Souhaite inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs du mercredi

DATES	Péricentre matin*	Journée complète	Péricentre soir*	DATES	Péricentre matin*	Journée complète	Péricentre soir*
<i>Mercredi 10 mars</i>				<i>Mercredi 7 avril</i>			
<i>Mercredi 17 mars</i>				<i>Mercredi 14 avril</i>			
<i>Mercredi 24 mars</i>				<i>Mercredi 21 avril</i>			
<i>Mercredi 31 mars</i>							

**L'accueil péricentre des matins et soirs est réservé aux enfants dont les deux parents travaillent.*

Pour le déjeuner : Repas classique OU Repas végétarien

Veillez indiquer si votre enfant prendra la navette Trith/Poirier :

OUI NON

Départ à 8h10 – Retour à 17h15 (Place Roger Salengro)

Matin Soir

Départ à 8h15 – Retour à 17h30 (Complexe Eugène Philippe)

Matin Soir

Rendez-vous 10 minutes avant l'heure fixée.

Attestation de fréquentation : OUI NON

INFORMATIONS UTILES

Assurances : La ville de Trith-Saint-Léger, en sa qualité d'organisateur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, souscrit une assurance qui couvre les participants en cas d'accidents ou incidents relevant uniquement de son entière responsabilité. A ce titre, il est important de vous rappeler qu'il vous incombe de prendre toutes les dispositions afin que votre (vos) enfant(s) soit (ent) assuré (s) à titre individuel contre tout acte résultant de son propre fait (*exemple dommages aux tiers, dégâts au matériel et/ou locaux municipaux*), et ce pendant toute la durée de sa participation aux activités. **Objets de valeur, vêtements de marque,...** : La Ville de Trith-Saint-Léger ne pourra être tenue pour responsable de la perte ou du vol d'objets de valeur ou effets vestimentaires dont le port est vivement déconseillé.

Trith-Saint-Léger, le.....

Signature des Parents,

CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS

*Période de fonctionnement du mercredi 10 mars au
mercredi 21 avril 2021*

Les enfants âgés de 3 à 11 ans ont la possibilité d'être accueillis tous les mercredis (hors vacances scolaires) au sein du groupe scolaire Gustave Eiffel, selon les modalités ci-dessous :

Pour les 3/6 ans : *inscriptions en demi-journée ou à la journée avec un accueil périscolaire le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h30 à 18h00.*

Pour les 6/11 ans : *inscriptions en journée avec un accueil périscolaire le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h30 à 18h00.*

